

## SEANCE DU COMITE DU JEUDI 28 JUIN 2018

---

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le 28 juin deux mille dix-huit à dix heures, se sont réunis à l'usine d'eau potable de Choisy-le-Roi située 28 avenue Guynemer à Choisy-le-Roi, sous la présidence de Messieurs Luc STREHAIANO, Premier Vice-président puis d'André SANTINI, Président, les membres du Comité du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, au nombre de 64, formant la majorité des membres en exercice, sur convocation à eux adressée le 22 juin 2018, 14 ayant par ailleurs donné pouvoir pour toutes les affaires.

#### Le Comité,

- ♦ **a désigné** Monsieur Michel ADAM, délégué titulaire de Paris Terres d'Envol, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance,
- ♦ **a approuvé** les procès-verbaux des séances des Comités des 14 décembre 2017 et du 1<sup>er</sup> février 2018,
- ♦ **a pris acte** du compte-rendu sommaire des délibérations prises par le Bureau au cours des séances des 8 décembre 2017, 19 janvier, 16 février, 16 mars, 6 avril et 18 mai 2018,
- ♦ **a pris acte** du compte-rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation qui lui a été conférée par délibérations des Comités du 16 juin 2016 et 1<sup>er</sup> février 2018,
- ♦ **a procédé** à l'élection de membres du Bureau, et **élu** par 63 voix et une abstention :
  - Gilles POUX, délégué titulaire de Plaine Commune,
  - Richard DELL'AGNOLA, délégué titulaire de Grand Orly Seine Bièvre,
  - Didier GUILLAUME, délégué titulaire de Grand Orly Seine Bièvre,
  - William DELANNOY, délégué titulaire de Plaine Commune,
- ♦ **a fixé** à l'unanimité (moins deux abstentions), les conditions de dépôt des listes de candidatures pour l'élection des membres de la commission d'appel d'offres prévue par l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales, étant précisé que ce dépôt sera effectué à l'issue de l'adoption de la délibération,
- ♦ **a approuvé** le règlement intérieur du Comité du SEDIF,
- ♦ **a pris connaissance** du bilan du contrôle de la DSP pour l'exercice 2017, et de l'organisation retenue et des moyens mis en œuvre par le SEDIF pour en exercer un contrôle étroit et efficace ; en **a entendu** les principaux résultats, dont il ressort une performance globale conforme sur le plan contractuel ; **a pris acte** des chiffres clefs de l'activité du délégataire en 2017, et **noté** qu'à l'issue de ce contrôle, 10 points doivent faire l'objet d'une attention particulière, tout en soulignant la bonne performance globale du délégataire et des progrès réalisés dans plusieurs domaines,
- ♦ **a entendu** la synthèse des travaux sur le recouvrement des redevances d'assainissement sur la facture d'eau et les préconisations du groupe de travail présidé par Monsieur Pierre-Etienne MAGE, Vice-président du SEDIF et délégué titulaire de Grand Paris - Grand Est ; **a souligné** l'intérêt de passer au mécanisme de reversement sur encaissé, et de partager les surcoûts de recouvrement au prorata des montants récupérés pour le compte des services d'assainissement, et de supprimer en conséquence le mécanisme de garantie de recettes ; **a entériné** la précision apportée à l'article 42.6 du contrat de DSP sur les règles de plafonnement de la rémunération du délégataire, afin de tenir compte de l'unique recommandation formulée par la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France ; et **a approuvé** l'avenant n° 7 au contrat de DSP modifiant les articles 42.6, 64 et 67 et l'annexe 17

remplaçant le projet de convention d'assainissement par deux modèles de conventions d'assainissement,

♦ **a été informé** conformément à l'article L. 243-9 du Code des juridictions financières, des suites données aux observations de la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France sur la gestion du SEDIF pour les exercices 2010 et suivants, et notamment à la seule recommandation formelle relative à l'encadrement contractuel de la rémunération du délégataire; **a noté** qu'en application du nouvel article 42.6 du contrat de DSP tel que résultant de l'avenant n° 7 présenté ci-dessus, cette unique recommandation se trouve ainsi traitée, clôturant donc le contrôle engagé ;

♦ sous la présidence de Monsieur Luc STREHAIANO, vice-président et délégué titulaire de Soisy-sous-Montmorency, **a approuvé** à l'unanimité (moins une abstention) les comptes administratif et de gestion du comptable pour l'exercice 2017, qui enregistrent 342,81 M€ de mouvements budgétaires en recettes et 335,74 M€ en dépenses, permettant de constater un excédent comptable de clôture de 7,07 M€ ; le montant des dépenses d'équipement de l'exercice 2017 s'élève à 118,2 M€,

♦ **a affecté** à l'unanimité (moins une abstention) l'excédent d'exploitation constaté au compte administratif de l'exercice 2017 de la manière suivante :

• au compte 1064, <i>Réserves réglementées</i> , les plus-values nettes sur cessions d'actif.....	0 €
• au compte 1068 <i>Autres réserves</i> .....	11 107 429,93 €
• report à nouveau de fonctionnement au chapitre 002 (recettes)..	7 067 845,55 €
• report à nouveau d'investissement au chapitre 001 (dépenses).....	9 120 659,94 €

♦ **a pris acte** du rapport annuel d'activité de la délégation pour l'exercice 2017 produit par Veolia Eau Ile-de-France, en sa qualité de délégataire du service public de l'eau potable, en application de l'article L. 1411-3 du Code général des collectivités territoriales, et **a entendu** l'analyse qui en a été effectuée par le SEDIF,

♦ **a approuvé** le bilan des acquisitions et des cessions foncières réalisées par le SEDIF au cours de l'exercice 2017, permettant d'ajuster les propriétés foncières aux stricts besoins du service public de l'eau potable, et s'élevant à 14 000€ en dépenses (2<sup>e</sup> année d'exécution du XV<sup>ème</sup> Plan 2016-2020), issues d'acquisitions réalisées et signées au cours du même exercice, aucune cession n'ayant été réalisée en 2017,

♦ **a pris connaissance** du bilan des marchés passés en 2017 par le SEDIF, au nombre de 95, pour un montant global s'élevant à 208,08 M€ H.T., représentant une hausse de 300% par rapport au total des marchés signés en 2016 qui s'élevait à 52,55 M€, en raison notamment du renouvellement des marchés ayant pour objet le programme de travaux sur les canalisations de distribution dont le montant estimatif s'établit à plus de 130 M€ H.T.; **a relevé** la baisse de la part d'entreprises non affiliées à des groupes, qui représente désormais 21 % (contre 36% en 2016),

♦ **a entendu** le rapport relatif à l'activité 2017 de la Commission Consultative du Service Public Local (CCSPL),

♦ **a adopté** le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, et le rapport d'activité, établis par le SEDIF pour l'exercice 2017 en application de l'article L. 2224-5 du CGCT,

♦ **a été informé** de l'état d'avancement des travaux d'équipement pour l'exercice 2018,

♦ **a approuvé** les programmes complémentaires d'investissement, et de recherche, d'études et de partenariats pour l'exercice 2018, et pour la partie relative aux travaux relevant du SEDIF, une diminution de -8,5 M€ H.T. identifiée ; le programme d'études, de recherches et de partenariats nécessitant pour sa part une baisse de 0,1 M€ H.T.,

♦ **a été informé** de l'état d'avancement du programme international Solidarité Eau en juin 2018, **en a approuvé** le programme complémentaire pour l'exercice 2018, représentant un montant total de 0,74 M€ de subventions ; **a autorisé** la signature par le Président des conventions à passer avec les 7 associations ou organismes bénéficiaires, précisant les modalités de versement des subventions, et de toute pièce s'y rapportant,

♦ **a approuvé** à l'unanimité (moins une abstention) le budget supplémentaire de l'exercice 2018, arrêté en mouvements budgétaires à 16,3 M€ en recettes et en dépenses, dont 6,1 M€ en mouvements réels et 10,2 M€ en mouvements d'ordre, et adopté par chapitre,

♦ **a élu** par 63 voix et une abstention les membres du Comité appelés à siéger à la commission d'appel d'offres et aux jurys de concours ou de maîtrise d'œuvre, qui sont :

#### Membres titulaires

-	Bernadette	VANDENABELLE	Paris Terres d'Envol
-	Philippe	BARAT	CA Val Parisis
-	Pierre	CARTIGNY	Paris-Est-Marne & Bois
-	Jean-Jacques	GRESSIER	Paris-Est-Marne & Bois
-	Jean-Jacques	GUIGNARD	Paris-Est-Marne & Bois

#### Membres suppléants

-	Jean-Pierre	DAUX	Montmorency
-	Patrick	SARDA	Grand Paris - Grand est
-	René	HERBEZ	CA Val Parisis
-	Ginette	GILLES	CA Val Parisis
-	BOYER	GILLES	Ecouen

♦ **a fixé** à cinq le nombre de membres titulaires et cinq le nombre de suppléants appelés à siéger au sein de la commission de délégation de service public, en plus du Président membre de droit, dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et **élu** par 63 voix et une abstention **MM:**

	Nom	Prénom	Collectivité représentée
<b>Membres titulaires</b>			
<b>1</b>	STREHAIANO	Luc	Soisy-sous-Montmorency
<b>2</b>	DELANNOY	William	Plaine Commune
<b>3</b>	MAGE	Pierre-Etienne	Grand Paris Grand Est
<b>4</b>	MAHEAS	Jacques	Grand Paris Grand Est
<b>5</b>	POUX	Gilles	Plaine Commune
<b>Membres suppléants</b>			
<b>1</b>	BAGUET	Pierre-Christophe	GPSO
<b>2</b>	SIROT	Jean-François	Houilles
<b>3</b>	DELL'AGNOLA	Richard	Grand Orly Seine Bièvre
<b>4</b>	GUNESLIK	Cumhur	Grand Paris Grand Est
<b>5</b>	GUILLAUME	Didier	Grand Orly Seine Bièvre

♦ **a adopté** la suppression de trois emplois d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, d'un emploi d'ingénieur à temps complet, la création de deux emplois d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet, d'un emploi d'ingénieur principal à temps complet, d'un emploi de directeur général adjoint des services, et

**approuvé**, pour pourvoir l'emploi de Directeur Général Adjoint créé, la possibilité de procéder au recrutement d'un agent contractuel, au titre de l'article 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

♦ **a approuvé** le recours à deux emplois non permanents d'ingénieur pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, selon l'article 3, 1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée (pour une durée maximale de douze mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs), étant précisé que les agents recrutés dans ces conditions seront rémunérés sur la base indiciaire correspondant à la grille indiciaire du grade d'ingénieur territorial et bénéficieront du régime indemnitaire applicable à ce grade,

♦ **a instauré**, à compter du 16 juillet 2018, un dispositif d'astreinte de décision et de sécurité, pour les agents titulaires, stagiaires et contractuels, dans les conditions suivantes :

- astreinte de décision, sur une semaine complète, y compris week-end et jours fériés, assurée par le personnel d'encadrement, membres de la direction générale (une personne mobilisée par semaine)
- astreinte de sécurité, sur une semaine complète, y compris week-end et jours fériés, assurée par le personnel technique de la direction générale des services techniques (une personne mobilisée par semaine),

**adopté** l'indemnisation des astreintes et des interventions selon la réglementation en vigueur, et **décidé** que les montants de référence des indemnités mentionnées ci-dessus suivront les évolutions réglementaires ultérieures,

♦ **a fixé** à la majorité des voix, une voix contre et deux abstentions, la nature, les plafonds et les conditions d'attribution des indemnités, et **institué** un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP),

♦ **a décidé** la création d'un comité technique, et **fixé** le nombre de représentants titulaires du personnel au comité technique à 3 membres, avec un nombre égal de représentants suppléants ; **a décidé** le maintien de la parité numérique en fixant un nombre de représentants du collège de l'établissement égal à celui des représentants du personnel, soit 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, et le recueil, par le comité technique, de l'avis de chacun des deux collèges du SEDIF,

♦ **a décidé** la création d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, et **fixé** le nombre de représentants titulaires du personnel à 3 membres, avec un nombre égal de représentants suppléants ; **a décidé** le maintien de la parité numérique en fixant un nombre de représentants du collège de l'établissement égal à celui des représentants du personnel, soit 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, et le recueil, par le comité d'hygiène, de sécurité, et des conditions de travail, de l'avis de chacun des deux collèges du SEDIF,

♦ pour siéger au sein de la commission consultative du service public local de l'eau, **a** dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, **nommé** :

Membres titulaires			Membres suppléants		
André	ROURE	Paris-Est-Marne & Bois	Chantal	POMMERAU	Grand-Orly Seine Bièvre
Anne-Laure	LEBRETON	Paris Ouest La Défense	Catherine	CASEL	Grand-Orly Seine Bièvre
Michel	ADAM	Paris Terres d'Envol	François	HANET	Enghien-les-Bains
Jean-Pierre	DAUX	Montmorency	Richard	DELLA MUSSIA	Grand Paris Sud Est Avenir
Didier	GUILLAUME	Grand-Orly Seine Bièvre	Florence	DUFOUR	Auvers-sur-Oise
Hervé	MARSEILLE	Grand Paris Seine Ouest	France	BERNICH	Grand Paris Sud Est Avenir

♦ pour siéger au sein de la commission de contrôle financier, **a** dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, **nommé** :

Membres titulaires			Membres suppléants		
Grégoire	DE LASTEYRIE	CA Paris Saclay	Chantal	POMMEREAU	Grand-Orly Seine Bièvre
Philippe	BARAT	CA Val Parisis	Anne-Laure	LEBRETON	Paris Ouest La Défense
François	HANET	Enghien-les-Bains	Jean-Claude	LEVILAIN	Saint-Gratien
Michel	ADAM	Paris Terres d'Envol	Jean-Jacques	JENNE	Paris Terres d'Envol
Jean-Paul	GONTIER	Montlignon	Patrice	RONCARI	Vallée Sud Grand Paris
Mohamed Ali	ABCHICHE	Sarcelles			
Richard	DELLA MUSSIA	Grand Paris Sud Est Avenir			

♦ pour siéger au sein de la commission tarification, **a** dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, **nommé** :

Membres titulaires			Membres suppléants		
Philippe	RIBATTO	Vallée Sud Grand Paris	Hervé	LE POURIEL	Grand Paris Grand Est
Pierre- Christophe	BAGUET	Grand Paris Seine Ouest	Fouad	EL KOURADI	Paris Terres d'Envol
Emmanuel	ELALOUF	CA Val Parisis			
Richard	DELLA MUSSIA	Grand Paris Sud Est Avenir	Jean-Jacques	JENNE	Paris Terres d'Envol
Michel	ADAM	Paris Terres d'Envol			
Mohammed Ali	ABCHICHE	Sarcelles	France	BERNICHY	Grand Paris Sud Est Avenir
Joël	GIRAULT	Vallée Sud Grand Paris			

♦ pour siéger au sein de la commission des Relations internationales et Solidarité, **a** dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, **nommé** :

Membres titulaires			Membres suppléants		
Christian	CAMBON	Paris-Est-Marne & Bois	Catherine	CASEL	Grand-Orly Seine Bièvre
Dominique	BAILLY	Grand Paris - Grand est	Jean-Yves	CONNAN	Grand Paris - Grand est
Richard	DELL'AGNOLA	Grand Orly Seine Bièvre	Anne-Laure	LEBRETON	Paris Ouest La Défense
Ginette	GILLES	CA Val Parisis	Fouad	EL KOURADI	Paris Terres d'Envol
Florence	DUFOUR	Auvers-sur-Oise	Patrice	RONCARI	Vallée Sud Grand Paris
Yann	ALEXANDRE	Groslay	Charles	ABEHASSERA	Domont
Gérard	DOSSMANN	CA Paris Saclay	Daniel	VERMEIRE	CA Versailles Grand Parc
Jacques	MAHEAS	Grand Paris - Grand Est			
Mohammed Ali	ABCHICHE	Sarcelles	France	BERNICHY	Grand Paris Sud Est Avenir

♦ pour siéger au sein de la commission travaux, **a** dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, **nommé** :

Membres titulaires			Membres suppléants		
Luc	STREHAIANO	Soisy-sous-Montmorency	Philippe	EDMOND	Paris-Est-Marne & Bois
Patrick	SARDA	Grand Paris - Grand est	Jean-Paul	BOURRE	CA Paris Vallée de la Marne
Emmanuel	ELALOUF	CA Val Parisis	Jean-Yves	CONNAN	Grand Paris - Grand Est
Jean-François	SIROT	Houilles	Michel	ADAM	Paris Terres d'Envol
René	HERBEZ	CA Val Parisis			
Cumhur	GUNESLIK	Grand Paris - Grand Est			
Yann	ALEXANDRE	Groslay	Didier	GUILLAUME	Grand-Orly Seine Bièvre

♦ pour siéger au sein de la commission communication, **a** dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, **nommé** :

Membres titulaires			Membres suppléants		
Pierre-Edouard	EON	Méry-sur-Oise	François	HANET	Enghien-les-Bains
Philippe	RIBATTO	Vallée Sud Grand Paris	Jean-Pierre	FORTIN	GPSO
Richard	DELLA MUSSIA	Grand Paris Sud Est Avenir	Jean-Yves	CONNAN	Grand Paris - Grand Est
Joël	GIRAULT	Vallée Sud Grand Paris	Patrice	RONCARI	Vallée Sud Grand Paris
Stéphane	AUJE	Grand Paris - Grand Est	Gérard	DOSSMANN	CA Paris Saclay
Mohammed Ali	ABCHICHE	Sarcelles	Cumhur	GUNESLIK	Grand Paris - Grand est
Gilles	POUX	Plaine commune			

♦ pour siéger au sein de la commission système d'information, **a** dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, **nommé** :

Membres titulaires			Membres suppléants		
Dominique	BAILLY	Grand Paris - Grand Est	Jean-Yves	CONNAN	Grand Paris - Grand Est
Anne-Laure	LEBRETON	Paris Ouest la Défense	Jean-Pierre	FORTIN	GPSO
Fouad	EL KOURADI	Paris Terres d'Envol			
Michel	ADAM	Paris Terres d'Envol	Jean-Jacques	JENNE	Paris Terres d'Envol
Yann	ALEXANDRE	Groslay	Michel	BOURG	Grand-Orly Seine Bièvre
Jean-François	SIROT	Houilles			
Sébastien	EYCHENNE	Paris Est Marne & Bois			

♦ a **procédé** à la nomination de ses représentants au sein de :

<b>Commission départementale de coopération intercommunale</b>		
<b>Département</b>	<b>Représentant titulaire</b>	<b>Représentant suppléant</b>
<b>Seine-et-Marne (77)</b>	Monsieur Jean-Paul BOURRE délégué titulaire de la CA Paris Vallée de la Marne	
<b>Essonne (91)</b>	Monsieur Michel BOURG délégué titulaire de Grand-Orly Seine Bièvre	Monsieur Grégoire DE LASTEYRIE, délégué titulaire de CA Paris Saclay
<b>Val de Marne (94)</b>	France BERNICHI, déléguée suppléante de Grand Paris Sud Est Avenir	
<b>Académie de l'Eau</b>	Monsieur Stéphane AUJE, DT de Grand Paris Grand Est	Mme Chantal POMMEREAU déléguée suppléante de Grand Orly Seine Bièvre
<b>Commission locale de l'eau</b>		
<b>CLE du SAGE Marne Confluence</b>	Madame Delphine FENASSE, déléguée titulaire de Paris Est Marne & Bois	
<b>CLE du SAGE de la Bièvre</b>	Monsieur Gérard DOSSMANN, délégué titulaire de CA Paris Saclay	
<b>CLE du SAGE Croult – Enghien – Vieille Mer</b>	M. François HANET, DT d'Enghien-les-Bains	
<b>Observatoire des usagers de l'assainissement en Ile- de-France</b>	M. Mohammed Ali ABCHICHE, DT de Sarcelles	
<b>Conseil de développement de Grand Paris Aménagement</b>	Monsieur Jacques MAHEAS, délégué titulaire de Grand Paris Grand Est	Madame France BERNICHI, déléguée suppléante de Grand Paris Sud Est Avenir
<b>Forum Métropolitain du Grand Paris</b>	<b>Monsieur André SANTINI, Président et délégué titulaire de Grand Paris Seine Ouest</b>	<b>Monsieur Bernard GAUDUCHEAU, délégué titulaire de Grand Paris Seine Ouest</b>

Le Président est autorisé à signer l'ensemble des documents se rapportant à ces délibérations, adoptées par ailleurs à l'unanimité des membres présents et représentés, sauf mention contraire.

**Pour affichage, le**